

La Lettre Prévention des déchets dans les Landes n° 1 - avril 2005

Cette lettre électronique assurera l'information des membres de la sous-commission Prévention sur l'avancement du programme. N'hésitez pas à nous transmettre des informations et à nous faire des suggestions pour enrichir les différentes rubriques qui vous tiendront régulièrement au courant du travail réalisé et de l'actualité.

Si possible, lisez-la sans l'imprimer, vous accomplirez ainsi un geste simple de prévention !

Pilotage du programme et communication

- Le cabinet TRIVALOR a été retenu, suite à une consultation, pour assurer l'accompagnement technique du programme départemental de prévention 2005.
- Le recrutement d'un cabinet de communication est en cours et sera finalisé début avril.
- Un chargé de mission est en cours de recrutement au sein du Conseil Général.
- Une boîte aux lettres email pour le programme départemental a été créée : prevention-dechets@cg40.fr
- Deux réunions sont programmées pour la sous-commission prévention, avec les premiers points des ordres du jour:
 - le 20 avril, discussion des premières orientations concernant la communication,
 - le 15 juin, présentation des propositions d'indicateurs de suivi et une validation du Plan de communication

Groupes de travail

Compostage autonome

- La première réunion du groupe de travail est programmée le 17 mai au matin. Elle sera consacrée à la définition des objectifs ainsi qu'aux échanges d'expériences entre collectivités : présentation des modalités pratiques de mise en œuvre des programmes (matériels, fournisseurs, coûts, équipements, méthodes de distribution, communication,...)

Stop Pub et sacs de caisse

- Un imprimeur a été retenu, suite à une consultation, pour le tirage de l'autocollant, l'impression sera réalisée début avril



- Des contacts vont être pris avec les entreprises de distribution identifiées sur le Département.
- La finalisation du mode de diffusion de l'autocollant sera effectuée lors de la prochaine réunion du groupe de travail, prévue le 20 avril au matin. A cette réunion interviendra un responsable de la Poste qui expliquera les incidences d'une telle action et pourra répondre aux questions, en particulier concernant les journaux d'information des collectivités.

Exemplarité du Conseil général

- La réflexion est engagée par les différents services concernés, tant du point de vue du développement de la collecte sélective que de la réduction de la consommation de papier. Des rencontres avec d'autres collectivités sont programmées.

Guide et campagne de promotion consommation responsable

- La première réunion du groupe de travail est programmée le 20 avril au matin. Seront notamment présentés des exemples de campagnes réalisées dans d'autres régions.
- N'oubliez pas, comme cela avait été convenu, d'envoyer au Conseil Général les exemples de documents que vous avez en votre possession (guide, brochures, Quizz...) pour enrichir la documentation commune.

Guide « réutilisation et réparation »

- Le travail d'état des lieux est engagé par le Conseil Général.

Séparation des déchets dangereux

- La première réunion du groupe de travail est programmée le 17 mai après-midi. Elle sera consacrée à la mise en place des dispositifs de collecte des déchets de soins piquants, au financement et à la communication associée, avec en particulier le retour d'expérience du SITCOM de la Côte Sud des Landes. Seront également abordés les thèmes des Déchets Ménagers Spéciaux et des DEEE.

Brèves de la prévention

- Un site avec de multiples informations, avec également des documents à télécharger, en particulier le livre blanc « Agir ensemble pour avoir moins de déchets » de Francis CHALOT : www.fne.asso.fr/preventiondechets
- L'enseigne de jardin Botanic a cessé depuis fin 2004 la distribution de prospectus publicitaires non adressés dans les boîtes aux lettres, pour se tourner vers une communication « personnalisée »
- La ville de Paris et le SICTOM de l'Agglomération Parisienne ont distribué 850 000 autocollants Stop Pub, encartés dans le journal municipal
- Le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et les 7 enseignes d'hypermarchés ont signé une charte pour la suppression des sacs de caisse jetable au 1er février 2005.



Calendrier

- **20 avril** : Réunion groupe de travail « Consommation responsable » au Conseil Général à 9h30
Réunion groupe de travail « Stop Pub et sacs de caisse » au Conseil Général à 11 h
Réunion de la sous-commission au Conseil Général à 15h
- **17 mai** : Réunion groupe de travail « Compostage autonome » au Conseil Général à 10h
Réunion groupe de travail « Séparation des déchets dangereux » au Conseil Général à 14 h30
- **15 juin** : Réunion groupe de travail « Consommation responsable » au Conseil Général à 9h30
Réunion groupe de travail « Stop Pub et sacs de caisse » au Conseil Général à 11 h
Réunion de la sous-commission au Conseil Général à 15h00